



CONTRE LE MÉPRIS ET LA DISCRIMINATION

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE JEUDI 1^{er} OCTOBRE !!
MEDICO-SOCIAL DE L'EPSM ET EPSM:
MÊME MISSION MÊME SALAIRE !!

Nos collègues du Médico-social rattachés à l'EPSM sont trahis ! Ils ont eu toutes les difficultés pour percevoir leur prime Covid et maintenant le Ministre de la santé leur annonce qu'ils n'auront pas droit au Complément de Traitement Indiciaire de 183 euros sous prétexte qu'ils exercent dans des structures relevant du Médico-social.

C'est en effet la teneur du décret sur ce Complément de traitement Indiciaire récemment paru. Ce décret fait suite aux discussions qui ont eu lieu dans le cadre du « Ségur » et abouti à une suite d'accords signés par plusieurs syndicats sauf la CGT et Sud.

Ça n'est donc plus l'égalité de traitement qui prévaut dans la fonction publique hospitalière mais un salaire en fonction de l'endroit où l'on exerce sa profession !! Quel message envoyé par le Ministre de la santé, à la veille d'une 2^{ème} vague Covid, aux personnels du Médico-social et par extension à tous les personnels des établissements publics de santé !!

Nous sommes tous et toutes concernéEs !!

TOUTES ET TOUS CONCERNÉS !!

Il faut bien que chacun s'imprègne de cette menace, dans l'enceinte de l'EPSM personne n'est à l'abri. Il est possible demain qu'un service accueillant des patients soit versé dans le Médico-social... Le Directeur de l'établissement a d'ailleurs récemment fait part de son intention d'augmenter la capacité de la Mas de Boulon en la portant de 40 à 55 places. Très bien, avec quel personnel ? Un personnel prélevé sur l'EPSM, Avec un rabais de salaire de 180 euros pour l'heureux élu !! Qui sera volontaire ?!

Impossible de baisser le salaire nous dira-t'on !! pas si sûr cher(E)s collègues !, **le Complément de Traitement Indiciaire n'est pas intégré au salaire brut, sur la fiche de paye ce sera une ligne de plus , comme une prime... Vous voyez mieux maintenant ?!**

... / ...

A ce cas de figure évoqué ci-dessus vient s'ajouter pour les agents travaillant dans le Médico-sociale une injustice flagrante. Ces agents ne pourront plus prétendre à mobilité dans leur propre établissement, ils et elles sont enchaînés définitivement dans leur emploi. En effet qui voudra permuter, postuler sur ces postes avec 183 euros de moins sur son salaire ?!!

Oui nous sommes tous concernéEs par cette iniquité !!

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !!

Nous savons que le scandale parcourt tous les établissements publics du pays. Dans tel hôpital ce sont tous les agents du Médico-social qui ont fait une lettre de démission, dans tel autre la rage les a fait sortir de leur service, à l'ESPM les personnels du médico-social veulent se battre ...

QUI SÈME LA MISÈRE RECOLTE LA COLÈRE !!

Cette colère la CGT et SUU vont la faire vivre et l'organiser. Nous serons aux côtés des salariéEs. Il nous faut aller vers une **protestation nationale**, unifiée, en commençant régionalement et en faisant monter la pression sur le terrain de la mobilisation comme sur celui du juridique.

Cette mobilisation nécessaire, ce rapport de force ne se fera pas sans vous ! Il en va de nos conditions futures de travail, encore une fois personne ne sera épargné !!

**JEUDI 1er OCTOBRE
TOUTES ET TOUS EN GREVE
RASSEMBLEMENT A 14h30
DEVANT L'ADMINISTRATION
SUIVI D'UNE
ASSEMBLEE GENERALE**

PS : La CGT a déposé un préavis de grève pour ce jour.